

**COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-TÉMISCAMINGUE
LUNDI 28 MAI 2018**

Comité exécutif

À la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue, dûment convoquée et tenue à la salle Lac-Témiscamingue de l'Édifice Bruyère, à dix-neuf heures;

à laquelle session sont présents :

M^{me} Hélène Nickner
MM. Jean-François Trahan Pierre Rivard

Tous commissaires formant quorum sous la présidence de M. Pierre Rivard.

Le commissaire M. Denis Beauvais est absent.

Assistent également à cette séance :

MM. Éric Larivière, directeur général
Joël Fleury, directeur du Serv. des ressources matérielles et du transport scolaire
Claude Lemens, directeur du Service des technologies de l'information
M^{me} Josée Pelchat, secrétaire générale

Le président déclare la réunion ouverte.

E-2018-1287

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le commissaire Jean-François Trahan et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

E-2018-1288

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 23 AVRIL ET 3 MAI 2018

Les procès-verbaux ayant été remis aux commissaires en même temps que l'avis de convocation ou avant, il est proposé par la commissaire Hélène Nickner et résolu unanimement qu'ils soient adoptés et signés comme s'ils avaient été lus.

E-2018-1289

LISTE DES PAIEMENTS FAITS AUX COMMISSAIRES ET AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il est proposé par le commissaire Jean-François Trahan et résolu unanimement que les paiements faits aux commissaires et au directeur général, présentés dans le document **DSRF-1718-10**, soient approuvés.

E-2018-1290

CONTRAT D'ENTRETIEN MÉNAGER ÉCOLE SAINT-ISIDORE DE LAVERLOCHÈRE

Il est proposé par le commissaire Jean-François Trahan et résolu unanimement que la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue accorde le contrat d'entretien ménager de l'école Saint-Isidore de Laverlochère pour une période de trois ans à partir du 1^{er} juillet 2018 à l'entreprise Saniflex inc. pour un montant total de 161 825,10 \$ plus taxes et que le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer tout document à cet effet.

E-2018-1291

CONTRAT D'ENTRETIEN MÉNAGER ÉCOLE SAINT-GABRIEL DE GUÉRIN

Il est proposé par la commissaire Hélène Nickner et résolu unanimement que la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue accorde le contrat d'entretien ménager de l'école Saint-Gabriel de Guérin pour une période d'un an à partir du 1^{er} juillet 2018 à l'entreprise Saniflex inc. pour un montant total de 31 412,95 \$ plus taxes et que le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer tout document à cet effet.

E-2018-1292

RENOUVELLEMENT CONTRAT D'ASSURANCES

Il est proposé par la commissaire Hélène Nickner et résolu unanimement que la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue renouvelle ses assurances générales pour l'année 2018-2019 aux mêmes termes et conditions que l'année 2017-2018 et ce, avec la firme AON Parizeau inc. pour le montant de 23 618 \$ taxes en sus et que le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer tout document à cet effet.



LUNDI 28 MAI 2018 (SUITE)

E-2018-1293

ACHAT D'IPAD

CONSIDÉRANT la résolution E-2018-1284 du 23 avril 2018;

CONSIDÉRANT le plafond de 75 000 \$ octroyé lors de cette résolution;

CONSIDÉRANT que des besoins supplémentaires ont été exprimés par certaines écoles pour l'année scolaire 2017-2018 depuis la dernière résolution;

Il est proposé par la commissaire Hélène Nickner et résolu unanimement d'augmenter le maximum du contrat de gré à gré au manufacturier Apple, de 75 000 \$ plus taxes à 85 000 \$ plus taxes, pour la fourniture de tablettes Apple du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018;

E-2018-1294

ACHAT REGROUPÉ : SERVICE DE LIENS TÉLÉPHONIQUES

CONSIDÉRANT le besoin de la CSLT d'être continuellement à l'affût de réduire ses coûts de fonctionnement;

CONSIDÉRANT la possibilité de participer à un regroupement d'achats pour des services de liens téléphoniques avec l'organisme Collecto;

CONSIDÉRANT le montant estimé pour un lien SIP de 2 500 \$ annuellement et pour des lignes analogiques de 10 000 \$ annuellement;

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est pour une durée contractuelle de 5 ans;

Il est donc proposé par le commissaire Jean-François Trahan et résolu unanimement que la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue participe à un appel d'offres public organisé par le Collecto et engage la CSLT pour le montant d'ordre budgétaire ci-haut mentionné et autorise par le fait même, le directeur du Service des technologies de l'information à signer tout document à cet effet.

E-2018-1295

COLLECTE DE MANDATS PLAN NUMÉRIQUE

CONSIDÉRANT l'annonce faite par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) le 10 mai dernier (voir **DSTI-1718-06**);

CONSIDÉRANT le fait que pour la collecte de besoins, le Ministère demande aux commissions scolaires de lister leurs besoins en nombre d'unités à l'aide d'un catalogue prédéfini ou chaque article du catalogue correspond à un nombre d'unités précises (voir **DSTI-1718-05**);

CONSIDÉRANT l'octroi de 6 000 unités par bâtisse (18 au total) de la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue pour un total de 108 000 unités;

CONSIDÉRANT que le ministère octroiera les budgets correspondant au nombre d'unités suite à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT que l'organisme Collecto a été retenu pour l'appel d'offres et la négociation avec les fournisseurs;

CONSIDÉRANT l'échéancier serré du 1er juin 2018 pour colliger les besoins de chacune des écoles/bâtisses;

Il est donc proposé par le commissaire Jean-François Trahan et résolu unanimement que la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue participe à un appel d'offres organisé par l'organisme mandaté par le MÉES, Collecto et engage la CSLT pour le montant d'ordre budgétaire en nombre d'unités ci-haut mentionné et autorise par le fait même, le directeur du Service des technologies de l'information à signer tout document à cet effet, y compris les commandes.

QUESTIONS SUR LES COMPTES

Aucune

E-2018-1296

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la commissaire Hélène Nickner et résolu unanimement que la séance soit levée. Il est précisément dix-neuf heures vingt-cinq minutes lorsque les délibérations prennent fin.

Pierre Rivard, président

Josée Pelchat, secrétaire générale